

**Arrêté n° 2025-060 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-039 SDSDU du 3 juin 2022 SDSDU modifié
fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé
du Pas-de-Calais**

LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9 et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-039 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 23 octobre 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'ARS Hauts-de-France ;

Vu les modifications du règlement intérieur du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais approuvées en date du 8 mars 2023 ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 - L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-039 SDSDU du 3 juin 2022 modifié susvisé est complété comme suit :

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

b) Au titre des représentants des organismes de sécurité sociale

Arnaud CHMIELINA, Mutualité sociale agricole (MSA) Nord-Pas-de-Calais, titulaire en remplacement de Marie-Yvonne VERDURE.

Article 2 – La version consolidée de la composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 28 novembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**



Gwen Marqué

ANNEXE

Tableau de composition du CTS du Pas-de-Calais

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Président : Ziad KHODR

Vice-Président : Maryse CAUWET

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1 Olivier DEVRIENDT - Groupe AHNAC (FEHAP)	Christophe BERTIN - Mutualité Française (FEHAP)
2 Caroline HENNION - CH de Calais (FHF)	Claire LAURENT - GHT de l'Artois (FHF)
3 Bérangère KRUKOWSKI- HP BOIS BERNARD (FHP)	Thomas BALLENGHIEN - Clinique Ane d'Artois Béthune (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4 Frédéric CHARLATÉ - Président de CME Fondation Hopale (FEHAP)	Rémy DUMONT - Président de CMG CH Calais (FHF)
5 Christelle LEFETZ - Présidente de CME EPSM IDAC Camiers (FHF)	Éric FODZO - Président de CME CH Boulogne-sur-Mer (FHF)
6 <i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7 Richard SPEHNER - Résidence la Fontaine Médicis à Cucq (SYNERPA)	Yohann REISENTHEL - ADPEP 62 (URIOPSS/PEP)
8 Thomas DELREUX - APEI Lens (NEXEM/URIOPSS)	Christian BRELINSKI - Association Jules Catoire à Arras (NEXEM – FISAF)
9 Pierre BARA - APREVA RMS (FEHAP)	Garry MALBESIN - FAM Noeux-les Mines - APF France Handicap (FEHAP)
10 Binh DÔ-COULOT MARIE - Udapei 62 (UNAPEI)	<i>En attente de désignation</i>
11 Bruno WIART - Résidence pour PA "Les Remparts" (FHF)	Christophe VANBESIEN – CH d'Arras (FHF)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12 Catherine DOUCHIN - CPIE Val d'Authie (URCPIE HDF)	Thomas LAURENT - Association PREVART
13 Bérénice HAUER - Médecins du Monde	Claude PICARDA - Association La Vie Active (NEXEM)
14 Djamil MERZAGUI - Association le Coin Familial (URIOPSS HDF)	Christian MEURDESOIF - Association Mahra Le Toit (URIOPSS HDF)

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Paul DENEUVILLE	<i>En attente de désignation</i>
16	Annabelle BAZERBES	<i>En attente de désignation</i>
17	René DACQUIGNY	<i>En attente de désignation</i>

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Thierry QUETTIER - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Audrey LECOCQ - URPS Sages-Femmes
19	Aude IMBENOTTE - URPS Pharmaciens	Frédérique MAYEUR - URPS Pédicures-podologues
20	Sébastien REGNAUT - URPS Infirmiers	Xavier HEGO - URPS Chirurgiens-dentistes

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Frédérique GUILBERT - Centre de santé infirmier Le Portel	Jérôme LECOINTE - Centre de santé infirmier Calais
23	Tayssir EL MASRI - MSP Jules Ferry à Liévin (FEMAS HDF)	Claire DEHAY - MSP de Lens (FEMAS HDF)
24	Emilie LIPS - DAC Passerelles Santé ABC	Laëtitia BRIDOUX - DAC Montreuillois Ternois Arrageois

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	François HAZEBROUCK - CPTS – Liévin Pays d'Artois	Emmanuel BRUNELLE - CPTS La Gohelle
----	---	-------------------------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	Marc-Antoine THEVENOT - Communauté Psychiatrique de territoire Artois-Audomarois	Laurence SOUBELET - Communauté Psychiatrique de territoire Artois-Audomarois
----	--	--

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Jérôme LEMAI - FNEHAD	Pierre HAGNERE - FNEHAD
----	-----------------------	-------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Francine GASLAIN-DE WINTER	Isabelle NOTTEAU
----	----------------------------	------------------

Représentants des autres ordres des professions de santé :

29	Représentant de l'ordre des Infirmiers	
	Armand DEVIGNES	Aurélie PETAİN

30	Représentant de l'ordre des Pharmaciens	
	Sophie HONTSCHOOTE	Sandrine SUCHARYNA

31	Représentant de l'ordre des Chirurgiens-dentistes	
	Olivier CLEMENT	Frédéric GOUDAL

Représentant de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

32	Philippe DEWASMES	Olivier MEUNIER
----	-------------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Pédicures-Podologues

33	Virginie HENNING	Marie CARISSIMO
----	------------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Sages-Femmes

34	Emmanuelle ZANN	<i>En attente de désignation</i>
----	-----------------	----------------------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

35	Éric BULEUX-OSMANN - Fédération Transhepate	Gérard ABRAHAM – FNAR
36	Jean-Marie GUION – Fédération Transhepate	Céline BUTTEZ – A contrepoids 62
37	Patrice STRILKA - UNAFAM	Robert WINDELS - UNAFAM
38	Francis HENNEBELLE – UDAF 62	Éric MONTREZOR – Fédération Entraid' Addict
39	Guylain SOMON – Ligue contre le cancer	Christophe FOURMEAU – AIDS
40	Marguerite-Marie GUERLET - UFC Que Choisir HDF	Gérard FRANCOIS – UFC Que Choisir HDF

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

41	Bernard DEHUY - CDCA du Pas-de-Calais – PA	Martine DURIEZ - CDCA du Pas-de-Calais – PA
42	Christian CHAMPIRE - CDCA du Pas-de-Calais – PA	<i>En attente de désignation</i> – CDCA du Pas-de-Calais – PA
43	Patricia DEDOURGE - CDCA du Pas-de-Calais – PH	Patrick CROMBECQUE, CDCA du Pas-de-Calais - PH
44	Françoise VALENDUC - CDCA du Pas-de-Calais – PH	<i>En attente de désignation</i> – CDCA du Pas-de-Calais – PH

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

45	André GENELLE	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------	----------------------------------

b) Représentant du conseil départemental du Pas-de-Calais

46	Maryse CAUWET	Karine GAUTHIER
----	---------------	-----------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

47	Christel DELECAUT - Cheffe de service adjointe PMI	Jennifer VICHARD - Cheffe de la mission maternité et parentalité au sein du service départemental de PMI
----	--	--

d) Représentants des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

48	Céline-Marie CANARD - CAPSO	Jacqueline DUMETZ - CAPSO
49	Agnès LEVANT- CALL	Alain BAVAY - CALL

e) Représentants des communes

50	Ziad KHODR - Conseiller municipal - Mairie d'Arras	Jean-Marie TRUFFIER - Maire de Maroeuil
51	Cécile YOSBERGUE - Adjointe au Maire de Carvin	Renée PAW - Adjointe au Maire de Fouquières les lens

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat

52	François FLAHAUT - Préfecture du Pas-de-Calais	Jean-François RATEL - Préfecture du Pas-de-Calais
----	--	---

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

53	Arnaud CHMIELINA - MSA NPDC (nouveau)	Véronique DEBISSCHOP - CARSAT HDF
54	Didier SILVAIN - CPAM de l'Artois	Dominique MORTREUX - CPAM Côte d'opale

Collège 5 : Personnalités qualifiées

55	André CARDON (Mutualité Française)	Pas de suppléance
56	Romain MAJCHRZAK	Pas de suppléance

Parlementaires : Les députés 12 circonscriptions et 7 sénateurs du département du Pas-de-Calais